

troupes qui, sous l'autorité de Michaux et assistées par des guerriers sungu, infligent une défaite à Fumba (*idem*, p. 59 et Delcourt & Dallons, 1949, p. 17).

Ngongo essaie manifestement de tirer avantage des Blancs en pactisant avec eux. Lorsque Scheerlinck arrive à Ngandu le 20 août, il voit flotter sur le poste le drapeau de l'Etat indépendant que Delcommune avait donné au lieutenant de Tippo-Tip (Maréchal, 1992, p. 70). Le commandant Dhanis en personne, Commissaire de District, rend visite à Ngongo dans son repaire de Ngandu le 13 septembre 1892. Il est séduit par la personnalité de son hôte; il l'encourage à s'affranchir de la tutelle de Tippo-Tip et à se rallier à la cause de l'Etat indépendant (*idem*, p. 73). Ngongo occupe une position stratégique aux limites occidentales de l'expansion des Arabes et «arabisés» dont Dhanis est obligé de tolérer la présence sur la rive droite de la Lomami. Il lui concède le contrôle d'une zone s'étendant au sud d'une ligne reliant Ngandu à la rivière Lubefu (*idem*, p. 74). Dhanis ne cache pas son admiration pour ce trafiquant retors qui possède, à ses yeux, l'étoffe d'un chef d'Etat: «il s'est créé un empire que son esprit d'organisation ne fait qu'affermir» (*idem*, p. 76). Voilà donc l'allié idéal de son propre projet de domination.

«Gongo, pour en finir, a en lui l'étoffe d'un conquérant et d'un organisateur et pourra nous rendre les plus grands services si, comme je le crois, sa soumission est sincère». Ngandu devient le poste avancé de l'Etat indépendant; l'autorité (nominale) en est confiée à un certain Duchesne dont la mission principale est l'organisation d'un esclavage d'un nouveau genre: l'Etat indépendant a besoin de main d'œuvre et les esclaves «libérés» par l'avancée des Blancs ne suffisent plus comme l'atteste une lettre envoyée par Dhanis à Duchesne le 11 octobre 1892 (*idem*, p. 84). Il réclame donc que Ngongo lui envoie des hommes à Lusambo. Il sera payé pour ses services et Dhanis ajoute même une prime: pour 250 hommes livrés d'un coup, il aura un baril de poudre» (*idem*, p. 84). L'on ne saurait douter qu'entre la première phase du système colonial et la traite organisée par les «arabisés» il existe de singulières connexions...

C'est avec l'aide efficace de Ngongo Leteta que Dhanis entame peu après la première campagne contre les Arabes entre la Lomami et le Luabala. Les guerriers de l'un, les troupes «régulières» de l'autre s'emparent le 4 mars 1893 de Nyanngwe, une immense ville qui, aux dires de Dhanis, s'étend sur plusieurs kilomètres sur la rive droite du fleuve (*idem*, p. 129). Et le 15 juin Dhanis décore «son fidèle allié» de la médaille de vermeil. Mais Ngongo entend bien rester maître du jeu. Il garde les prisonniers par devers lui à Ngandu. Dhanis écrit à son représentant local en lui rappelant qu'ils auraient dû être «libérés»

et mis au service de l'Etat indépendant (*idem*, p. 156). «Il faut tâcher de montrer à Gongo, précise-il naïvement, les avantages qu'il y a pour lui d'adopter une vie plus tranquille, de ne plus ravager son pays» (*idem*, p. 157). Et le même Dhanis est scandalisé lorsqu'il apprend que Duchesne a fait arrêter Ngongo le 2 septembre 1893 après que celui-ci eut fait jeter vivant dans le feu l'un de ses lieutenants qu'il soupçonnait de trahison. Il relève son chef de poste de ses fonctions en déclarant que Duchesne «est devenu fou» et envoie Hinde, accompagné du Commissaire de District Gillain, pour libérer Ngongo et enquêter sur l'affaire. Mais les deux hommes arrivent trop tard. Ngongo a été condamné à mort par un tribunal militaire improvisé, à Ngandu, et exécuté le 14 septembre 1893. Dans son rapport, qui critique sévèrement Duchesne, Gillain confirme l'existence des «faits de cruauté» commis par l'accusé, mais il les justifie avec une belle assurance comme «des actes d'énergie, communs à tous les tyrans d'Afrique» (Maréchal, 1992, lettre du 30 septembre 1893 de Gillain à Dhanis). On conclura avec Jean-Luc Vellut que «Ngongo et Dhanis apparaissent sans conteste comme deux parmi les plus grands condottieri de cette époque troublée» (Vellut, 1984, p. 689). La succession de Ngongo Leteta est confiée à l'un de ses lieutenants, Lupaka. Sans vergogne l'Etat indépendant lui confie la mission de conquérir le vaste domaine inconnu qui s'étend entre la Tshuapa et la haute Lukenyé, c'est-à-dire le nord du pays tetela (Maréchal, 1992, p. 286). Ce sont les bandes de pillards au service de Lupaka qui valurent aux malheureux Tetela conquis la réputation de farouches guerriers qu'on leur attribue un peu vite alors qu'ils en furent les victimes. La vérité est qu'un peu partout des Tetela furent enrôlés de force dans les bandes soumises à l'autorité de Lupaka et de ses lieutenants.

Tous mes informateurs s'accordent à dire que le nom même de Tetela était inconnu dans la région avant ces incursions brutales. Plusieurs étymologies ont été proposées pour expliquer ce sobriquet. Elles sont également suspectes. Celle que j'ai entendue développer repose sur un jeu de mots. Elle fait allusion à la panique qui s'empara des autochtones à la vue des troupes de Ngongo et de Lupaka armées de fusils. Selon cette interprétation Tetela dériverait du verbe *nteta* qui signifie «être immobilisé par la peur» (Hagendorens, 1975). En tout état de cause, il faut rejeter l'explication proposée par Torday sur la foi d'une information erronée; il avance que les Olemba (un groupe tetela de la forêt) désigneraient l'Etat suprême du nom de Matetela («Celui qui ne rit pas» ou «Celui dont on ne peut pas rire») (Torday & Joyce, 1922, p. 71). Il existe plusieurs dénominations pour désigner le demi-jour céleste, comme on le verra, mais je n'ai jamais entendu parler de celle-là.